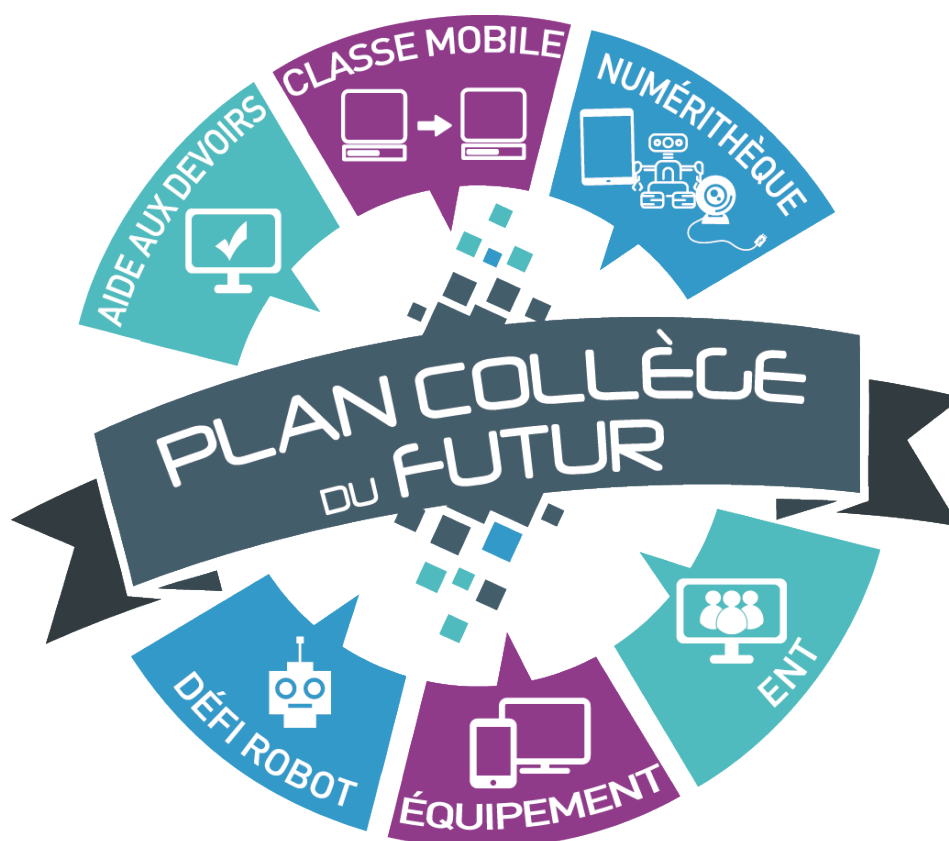


DOSSIER DE PRESSE

Lancement du « Plan Collège du Futur »
Lundi 26 septembre - Collège Jean-Fernel de Clermont



1

La politique départementale en faveur du numérique au collège

Le Département a fait **du numérique dans les collèges sa priorité** avec la mise en œuvre du « *Plan Collège du Futur* ». Un plan ambitieux qui permet non seulement **d'acquérir ou de renouveler le matériel informatique**, mais aussi de déployer des **dispositifs innovants**.

Cette année, les moyens mobilisés par le Département pour **l'équipement informatique des collèges ont été doublés**. Cet effort, est possible grâce aux économies réalisées avec l'arrêt d'Ordi60.

Le Conseil départemental a, en effet, fait le **choix d'équiper directement les collèges de l'Oise avec du matériel numérique en nombre suffisant plutôt que de financer du matériel individuel**. L'objectif est de permettre aux enseignants, quelles que soient les matières, **de disposer des outils nécessaires à l'intégration du numérique dans les enseignements**, au développement de nouvelles pratiques pédagogiques et de préparer les collégiens aux métiers de demain.

Au-delà de sa compétence obligatoire, le Département a ainsi souhaité **renforcer son action dans le champ du numérique éducatif** à destination des collèges.

Le « Plan Collège du Futur », ce sont :

- ▶ Plus de **2 000 000€** investis en 2016-2017 dont :
 - 1 255 000 €** d'investissement pour l'équipement informatique des collèges (renouvellement du parc informatique, plan 1PC-1Vidéoprojecteur, classes mobiles, Numérithèque départementale)
 - 920 000 €** pour l'installation des réseaux de fibres optique au cœur du collège
- ▶ Des actions originales (aide aux devoirs en ligne, Défi Robot, Espace Numérique de Travail,...)
- ▶ **33 agents de la collectivité** dédiés au numérique au collège.

2 Les investissements du « Plan Collège du Futur »

ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE

Le Département a défini comme prioritaire l'équipement du collège. Dans les pôles technologiques des collèges, **1 000 ordinateurs sont renouvelés en 2016. 396 autres seront installés dans les salles de classes, dans le cadre du Plan pluriannuel d'équipement « 1PC / 1 vidéoprojecteur par salle de classe ».**

Concernant les vidéoprojecteurs, un état des lieux est en cours de réalisation sur l'ensemble des établissements afin d'établir un plan de renouvellement pluriannuel. D'ores et déjà, le Département répond aux demandes ponctuelles des établissements, après analyse du besoin ou du projet. Ainsi, des dotations sont effectuées en vidéoprojecteur, vidéoprojecteur interactif, tableau interactif, etc.

L'objectif est de permettre aux enseignants de disposer des outils nécessaires à l'intégration du numérique dans les enseignements et au développement de nouvelles pratiques pédagogiques. Chaque salle de classe, dans tous les collèges publics du département, devrait être équipée à horizon 2018.

- ▶ **900 000€** pour l'amélioration du parc informatique des collèges.
1396 ordinateurs installés ou renouvelés en 2016 sur **8 000** postes de travail

TRÈS HAUT DÉBIT

L'ensemble des collèges publics sont raccordés au Très Haut Débit avec un débit symétrique de 20 Mbps (pouvant aller jusqu'à 100 Mbps). Après leur raccordement au réseau général, ce sont les réseaux de fibre optique au cœur du collège qu'il a fallu installer. **Le Département assure cette mission en interne grâce au travail de 17 personnes. En 2016-2017, ce sont 920 000€ qui sont mobilisés pour raccorder les collèges** (Betz, Pierre Mendès France à Méru, Auneuil)

L'installation de ces réseaux permet également d'utiliser de nouveaux équipements, comme la téléphonie sur IP. En conservant la qualité des messages, elle permet de réduire de 30 à 40% le coût des communications.

Ainsi, 8 collèges ont d'ores et déjà été migrés dont 3 en 2015 (collèges expérimentaux) et 5 en 2016¹. **22 collèges** seront audités d'ici décembre 2016 puis migrés lors du premier semestre 2017 ;

- ▶ **920 000€** pour l'installation de la fibre optique dans les collèges en 2016-2017.
200 000 € en 2016 pour la mise en œuvre de la téléphonie sur IP.

¹ Chaumont-en-Vexin Guy-de-Maupassant, Creil Gabriel-Havez, Crépy-en-Valois Gérard-de-Nerval, Liancourt La- Rochefoucauld, Marseille-en-Beauvaisis Phileas-Lebesgue, Nogent-sur-Oise Marcellin-Berthelot, Ressons-sur-Matz de la Vallée du Matz et Saint-Aubin-en-Bray Les Fontainettes.

CLASSE MOBILE

La classe mobile est un meuble sur roulettes pouvant contenir une quinzaine d'ordinateurs portables ou tablettes, reliés au réseau de l'établissement et à internet grâce à une borne Wi-Fi. **Sa mobilité permet de transformer n'importe quelle salle de cours en véritable salle multimédia sans fil et offre plus de souplesse qu'une salle dédiée par établissement.**

Dès son lancement, 41 collèges publics ont répondu à cet appel à projet.

Chaque classe mobile est composée de :

- 15 ordinateurs ou 16 tablettes
- 1 PC Enseignant avec un outil de gestion de classe
- 1 borne Wi-Fi

Les premières livraisons ont lieu en septembre 2016 avec une présentation de l'outil de gestion de classe. La programmation pluriannuelle est en cours d'élaboration.

- 59 Classes mobiles « tablettes »
- 43 Classes mobiles « PC »
- 330 000€ en 2016

NUMÉRITHÈQUE DÉPARTEMENTALE



Le Département lance une démarche originale afin de soutenir l'innovation dans les pratiques pédagogiques tout en optimisant l'acquisition de matériels : un dispositif départemental de prêt aux collèges (publics et privés) de matériels numériques.

Liste des matériels acquis, à ce jour, par le Département :

- Deux valises de baladodiffusion ;
- Une mallette de 32 boîtiers de vote ;
- Deux imprimantes 3D ;
- Un scanner 3D ;
- Une classe mobile ultralégère (6 tablettes élèves/1 tablette enseignant dans une sacoche) particulièrement adaptée pour les professeurs d'EPS ;
- Une enceinte amplifiée multimédia mobile avec deux micros ;
- Un visualiseur-caméra et le logiciel d'animations ;
- Deux tableaux blancs interactifs mobiles (barres interactives) équipée d'un microphone ;
- Un ensemble de « Lego Mindstorm » ;
- Trois bornes We Present ;
- Un robot « Aisoy V5 » ;
- Un robot « Sphéro » ;
- Cinq liseuses numériques ;
- Une tablette « Yoga Tab 3 Pro » ;
- Un boîtier de projection Vmarker ;
- Deux appareils photo numériques.

Chaque matériel fait l'objet d'une fiche de présentation et d'une présentation aux utilisateurs par les chargés de projet du Bureau des outils numériques (Direction départementale de l'Éducation et de la Jeunesse). Une fiche bilan sera complétée par les enseignants afin d'identifier les usages et de créer une communauté d'utilisateurs sur l'Espace Numérique de Travail (ENT).

► 25 000 € en 2016 pour l'achat de matériel numérique

3 Des actions originales

AIDE AUX DEVOIRS



Le Conseil départemental abonne de l'ensemble des 45 000 collégiens (collèges publics et privés) à une plateforme de soutien scolaire en ligne, éditée par Bordas.

Ce dispositif permet aux élèves de bénéficier d'un soutien scolaire individuel à domicile et ainsi de revoir ou d'approfondir les notions étudiées en classe.

L'aide aux devoirs est accessible de la 6^{ème} à la 3^{ème} en français, mathématiques, histoire-géographie, anglais, physique-chimie, SVT. Les parents, quant à eux, peuvent suivre l'activité de leur(s) enfant(s).

► 92 000 € alloués en 2016 à l'aide aux devoirs
45 000 collégiens abonnés à la plateforme de soutien scolaire

DÉFI ROBOT



En 2015/2016, le Conseil départemental a lancé la 1^{ère} édition du concours « Défi Robot » ouvert aux collèges de l'Oise. La date butoir pour le dépôt des candidatures est fixée au 16 décembre 2016.

Ce concours s'inscrit dans une démarche pédagogique mettant en œuvre, à la fois des concepts théoriques abordés au cours de l'année scolaire comme le codage, via la création de robots.

Pour réussir les différentes épreuves, les élèves mettent en pratique les connaissances acquises dans de multiples disciplines : technologie, mathématiques, physique, anglais, français, arts plastiques...

La programmation robotique et la présentation du projet devant un jury sont des défis à relever. Ingéniosité, inventivité, persévérance et esprit d'équipe

sont nécessaires pour traverser les épreuves.

Les élèves touchent du doigt, dans une dimension pédagogique et ludique, la réalité à laquelle sont confrontés les ingénieurs et techniciens.

Lors du concours, chaque robot et présentation du projet doivent être entièrement conçus et réalisés par les élèves. La finale de la 1^{re} édition a eu lieu le 8 juin 2016. Voir le film sur Péo60, www.peo60.fr

► 14 400 € alloués en 2016

ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)

Les 66 collèges publics sont dotés d'un Espace Numérique de Travail (ENT), pris en charge par le Département. Ses usages se développent en lien avec la Délégation Académique au Numérique.

Cet espace permet à toute la communauté éducative (personnels de direction, enseignants, parents et élèves) de disposer d'un site internet sécurisé où sont présentes les informations relatives à la vie scolaire, mais aussi le cahier de texte, les devoirs et les travaux des élèves. **L'ENT permet de nouvelles formes d'échanges, d'apprentissages et d'enseignements. Il est accessible dans et hors de l'école, sur tous types de supports.**

Il est le lien entre les équipements, les infrastructures (portés par la collectivité) et les ressources et usages pédagogiques (portés par les équipes éducatives).

L'outil est également utilisé pour permettre à la Collectivité de communiquer avec les établissements scolaires (par exemple pour la réalisation d'enquête liée au fonctionnement des collèges).

► 141 103 comptes d'élèves, de parents et de professeurs
1 million de connexions par trimestre

4 Pour aller plus loin

JOURNÉE DE VALORISATION DES USAGES DU NUMÉRIQUE AU COLLÈGE

Compte tenu des nombreux investissements réalisés par le Département en matière d'équipements informatiques, il est apparu opportun de consacrer une journée à la présentation de nouvelles pratiques pédagogiques induites par l'introduction des outils et ressources numériques. **Cette journée se tiendra mercredi 5 octobre 2016 au collège Romain-Rolland à Mouy.** Sont conviés à participer à cette journée les personnels de direction et les enseignants des 66 collèges publics de l'Oise.

Au programme :

Une conférence sur le thème : « *Les enjeux du numérique dans les apprentissages* » assurée par Serge Tisseron, chercheur spécialisé dans le domaine du numérique et membre de l'Académie des technologies.

Une table ronde : « *Pourquoi, comment, mettre en place une stratégie numérique au sein des collèges ?* »

L'après-midi sera consacrée à des ateliers thématiques.

COLLÈGES INSCRITS DANS DES DISPOSITIFS NATIONAUX

Dispositif « Collèges connectés » : En 2013, sur tout le territoire, des collèges ont été sélectionnés afin de bénéficier d'un accompagnement pédagogique et d'investissements spécifiques pour leur permettre d'aller plus loin dans l'intégration du numérique dans les enseignements et la vie scolaire.

Dans l'Oise, 2 collèges ont été identifiés : Bresles et Margny-lès-Compiègne. Dans ce dernier, tous les manuels scolaires sont dématérialisés grâce à l'ENT depuis la rentrée 2016/2017.

Le plan numérique pour l'éducation a été mis en œuvre en mai 2015 à l'issue de la concertation nationale sur le numérique éducatif.

Dans le cadre de deux appels à projets nationaux, 15 collèges ont été sélectionnés dans l'Oise : Agnetz, Betz, Brenouille, Breteuil, Chambly, Clermont, Compiègne, Creil, Gouvieux, la Chapelle-en-Serval, Margny-lès-Compiègne, Senlis, Thourotte et Verberie.

Dans ces deux dispositifs, les collèges bénéficient d'un accompagnement spécifique des instances académiques (DSDEN et Rectorat – DANE), de Canopé, en matière de suivi de projet et de formation et de la collectivité, en matière d'équipement. L'Etat subventionne les ressources et manuels numériques acquis par les collèges et participe au financement des matériels acquis par les collectivités.

LES MOYENS HUMAINS DU DÉPARTEMENT

12 techniciens informatiques interviennent pour l'installation, la gestion et la maintenance des matériels et logiciels informatiques. 4 chargés de projet assurent la mise en œuvre, le suivi, l'accompagnement et le développement des usages et leur valorisation. La Direction du Patrimoine mobilise également **17 personnes au sein des Equipes Techniques Mobiles des Collèges.** Elles assurent l'installation des réseaux de fibre optique au cœur des collèges.

L'action du Département est menée en collaboration avec les instances académiques, en particulier les services informatiques du Rectorat (DSIN) et la délégation académique au numérique (DANE).